

Permis A1

Le permis A1 permet de conduire une moto légère (avec ou sans side-car) d'une cylindrée maximale de 125 cm³, d'une puissance n'excédant pas 11 kilowatts et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,1 kilowatt par kilogramme ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

Informations

Le permis A1 permet de conduire une moto légère dès 16 ans, avec une formation similaire à celle du permis A2. Toutefois, il est possible d'obtenir le permis A1 sans passer l'examen pratique si l'on est titulaire du permis B depuis plus de deux ans, en suivant une formation de 7 heures. Les conditions d'accès diffèrent donc de celles du permis A2, qui s'adresse à un public plus âgé et avec des exigences spécifiques.

Conditions

- Avoir **16 ans minimum**
- Avoir **obtenu l'ASSR 2 ou l'ASR** si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988 et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez
- Le **code depuis moins de 5 ans** au passage de l'examen

L'examen

L'examen du permis de conduire A1 est accessible aux personnes âgées de **16 ans** ou plus et se divise en 3 parties :

- Le code ;
- **La conduite hors circulation (sans moteur, à allure lente et à allure rapide) ;**
- **La conduite en circulation.**

Lorsque le candidat a **réussi** l'examen hors circulation et qu'il a suivi **au moins 12 heures de cours de conduite en circulation**, il peut passer **l'examen de la conduite en circulation**. Cet examen consiste en un parcours de **35 minutes**.

Écoles de conduite

Bournezeau 02 51 07 80 83 | Bressuire 05 49 74 51 24 | Cerizay 05 49 81 00 07
Fontenay-le-Comte 02 51 69 22 24 | Mauléon | La Roche sur Yon 02 51 37 13 52

